

# ODYSSEY

# APLD



**Le 30 septembre s'est tenue la dernière réunion de négociations sur la mise en place de l'Activité Partielle Longue Durée (APLD).**

■ Mesures issues de la réunion du 22/09/2020

■ Mesures issues de la réunion du 30/09/2020

## PRINCIPES APLD

L'APLD est un dispositif gouvernemental permettant de préserver les emplois et les compétences des entreprises en réduisant l'activité tout en limitant les impacts sur les rémunérations grâce à un soutien financier de l'Etat. Pour Airbus, l'APLD est dimensionnée en fonction des perspectives de reprise d'activité (Production et Support Production SA d'ici 2 à 3 ans).

Les dispositions issues de cette réunion seront présentées en début de semaine prochaine aux élus du CSE et soumises à la signature des Organisations Syndicales Représentatives.

### Confirmations AIRBUS

**Périmètre :** ateliers et environnement ateliers pour tous les programmes définis par site (**10 000 salariés**)

**Métiers :** cols bleus et supports (team leaders, supports techniques, logistique, inspection Qualité, MAP...)

**Durée :** 4 semestres sur 2 ans à partir de janvier 2021.

**Réduction Maximale d'horaires :** 40 % .

**Réduction Moyenne d'horaires sur 2 ans :** 15 %.

**Rémunération :** 84% du salaire net (soit un impact salarial mensuel -2% pour APLD -15%).

Projet de création d'un fonds de solidarité destiné à amortir l'impact de l'APLD pour les salaires < à 2000 €.

**Formation :** Rémunération à 100% des heures non travaillées consacrées à la formation.

Incitation aux formations qualifiantes : négociation sur abondement CPF.

### Impacts pour les secteurs redevables de l'APLD

- **1500 emplois préservés.**
- **Recrutement des jeunes diplômés du Lycée Airbus et des Alternants production Nantes/St Nazaire.**
- **Pas de licenciement des salariés concernés.**
- **Suspension de l'ACT et JRTT.**
- **Suspension de l'horaire variable.**
- **Principe de 5 jours x 6 heures de travail.**
- **Mise en place de modèles horaires par établissement compatibles avec les besoins industriels.**

## CONSIDÉRATIONS CFE-CGC

La CFE-CGC a soutenu la création de l'APLD, moyen essentiel pour conserver les emplois et les compétences pendant la crise actuelle, mais attend la liste précise des secteurs concernés et regrette un périmètre global trop limité.

**1500 postes sauvegardés pour un seul objectif :**

**AUCUN DEPART CONTRAINT !**